



### **Internat Notre-Dame de Sion Paris**

11 avenue Vavin

75006 Paris

01 44 32 06 71

[www.sion-paris.fr](http://www.sion-paris.fr)

## **Rentrée des internes - année scolaire 2022-2023**

Pour les **Secondes** : le **mercredi 31 août** entre **14h00** et **18h00**

*Rappel : Rentrée des classes le jeudi 1er septembre à 14h00*

Pour les **Premières** : le **jeudi 1er septembre** entre **15h00** et **18h00**

*Rappel : Rentrée des classes le vendredi 2 septembre à 10h00*

Pour les **Terminales** : le **jeudi 1er septembre** entre **15h00** et **18h00**

*Rappel : Rentrée des classes le vendredi 2 septembre à 11h00*

Par l'entrée du 11 avenue Vavin

A la hauteur du 84 de la rue d'Assas

NB : Les voitures ne doivent ni s'engager ni stationner dans cette avenue (qui est en fait une impasse) au risque de gêner la circulation.

### **Informations pour ces premiers jours de rentrée**

Pour les Secondes :

- **mercredi 31 août**

**A 19h : dîner obligatoire à l'internat suivi de la sortie d'intégration**

- **jeudi 1<sup>er</sup> septembre**

Après l'installation, temps libre et sortie possible avec autorisation parentale

Retour à l'internat pour la rentrée des classes à 14h00

**A 19h : dîner et soirée **obligatoirement** à l'internat**

- **vendredi 2 septembre**

Matinée libre et sortie possible pour l'achat de fournitures, avec autorisation parentale

Déjeuner **obligatoire** au self

Cours au lycée à partir de 14h00

Pour les Premières et Terminales :

- **jeudi 1er septembre**

Après l'installation, temps libre et sortie possible avec autorisation parentale

**A 19h : dîner et soirée **obligatoirement** à l'internat.**

## Rencontre des internes avec Monsieur Toussaint

Pour les Secondes : le mercredi 7 septembre à 18h00

Pour les Premières et les Terminales : le mercredi 7 septembre à 18h30

Ces réunions, qui auront lieu au jardin d'hiver, sont obligatoires. Les internes s'arrangeront pour ne prendre aucun rendez-vous sur cette heure.

## Sortie d'intégration (obligatoires)

Si les conditions sanitaires le permettent 2 sorties d'intégration auront lieu au cours du mois de septembre. Les dates vous seront communiquées à la rentrée.

## Documents à renvoyer à l'internat avant le 24 août 2022

Le dossier cartonné rose « internat » dûment complété et signé ainsi que :

- La fiche médicale dûment complétée
- Les photocopies du carnet de vaccination

En cas de non vaccination un certificat médical de contre-indication

- Un certificat médical attestant que l'élève n'est atteinte d'aucune maladie lui interdisant de vivre en collectivité
- La photocopie de la carte d'identité
- L'attestation d'assurance responsabilité civile du chef de famille portant mention des nom et prénom de l'élève
- Une décharge de responsabilité
- Les attestations des correspondants dûment signées
- 4 photos d'identité

## Éléments de trousseau à apporter le jour de la rentrée

- Draps, couvertures, couvre-lit ou couette, oreiller et taie (l'alèse est fournie par l'internat)
- Serviettes et nécessaire de toilette
- Linge personnel, une paire de pantoufles, **une paire de tongs obligatoire pour la douche**
- Peignoir, pyjama
- Réveil, cintres...

## A bien noter

### Téléphone et courriel

Téléphone accueil internat : 01 44 32 06 71

Courriel : [s.marceul@sion-paris.fr](mailto:s.marceul@sion-paris.fr)

Pour toutes les autorisations de sortie :

[ndsion.accueil-internat@sion-paris.fr](mailto:ndsion.accueil-internat@sion-paris.fr) (bureau de l'accueil)

### Courrier

**L'internat n'a pas de service de conciergerie. C'est pourquoi nous invitons les internes à limiter les commandes par correspondance. Tout ce qui est fragile ou précieux doit être expédié chez les parents correspondants.**

**Pour tout courrier, lettres recommandées ou colis**

61, rue Notre Dame des Champs 75006 Paris

Philippe Toussaint, Chef d'Etablissement